



# PLAN DE PAYSAGE DU CLUNISOIS



LIVRET 0 -

DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PLAN DE PAYSAGE

Décembre 2022

# Sommaire

## QU'EST-CE QU'UN PLAN DE PAYSAGE ?

p. 03

## ÉTAPE 1 - DIAGNOSTIC ÉCO-PAYSAGER & ÉNERGÉTIQUE DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2022

p. 05

### 1. Les objectifs de la concertation

### 2. Les ateliers

- a- Atelier « Paysages & Énergies »
- b- Atelier « Paysages & biodiversité »
- c- Restitution & atelier « Unités paysagères »

## ÉTAPE 2 - OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE DE DÉCEMBRE 2022 À MARS 2023

*Le contenu de l'étape sera précisé au fur et à mesure de l'élaboration du Plan de paysage.*

## ÉTAPE 3 - PROGRAMME D'ACTION D'AVRIL À JUIN 2023

*Le contenu de l'étape sera précisé au fur et à mesure de l'élaboration du Plan de paysage.*



## QU'EST-CE QU'UN PLAN DE PAYSAGE ?

# Qu'est-ce qu'un Plan de paysage ?

Le paysage, qui s'étend sous notre regard en tant qu'habitant, visiteur, élu, aménageur, se façonne par l'action de l'homme et par l'application de politiques, qu'elles soient locales, intercommunales, départementales ou nationales.

Le Plan de paysage a pour objectif réfléchir ensemble élus, aménageurs, habitants, à une stratégie d'adaptation des paysages aux différents enjeux du territoire - dont sa transition énergétique - qui soit qualitative, choisie et partagée.

En proposant « le paysage » comme clef d'entrée et comme outil de médiation entre les différents acteurs du territoire, le Plan de paysage appelle à une démarche transversale aux différentes politiques à l'œuvre sur le territoire. Il permet d'appréhender l'évolution et la transformation des paysages de manière prospective, par l'élaboration d'un Diagnostic éco-paysager et énergétique.

Le Plan de paysage est un outil de prise en compte du paysage, qu'il s'agisse de sa protection, de sa gestion ou de son aménagement. Il correspond à la mise en œuvre d'une démarche de projet qui doit permettre de

guider les décisions d'aménagement et les évolutions du paysage devant être partagées par tous les acteurs.

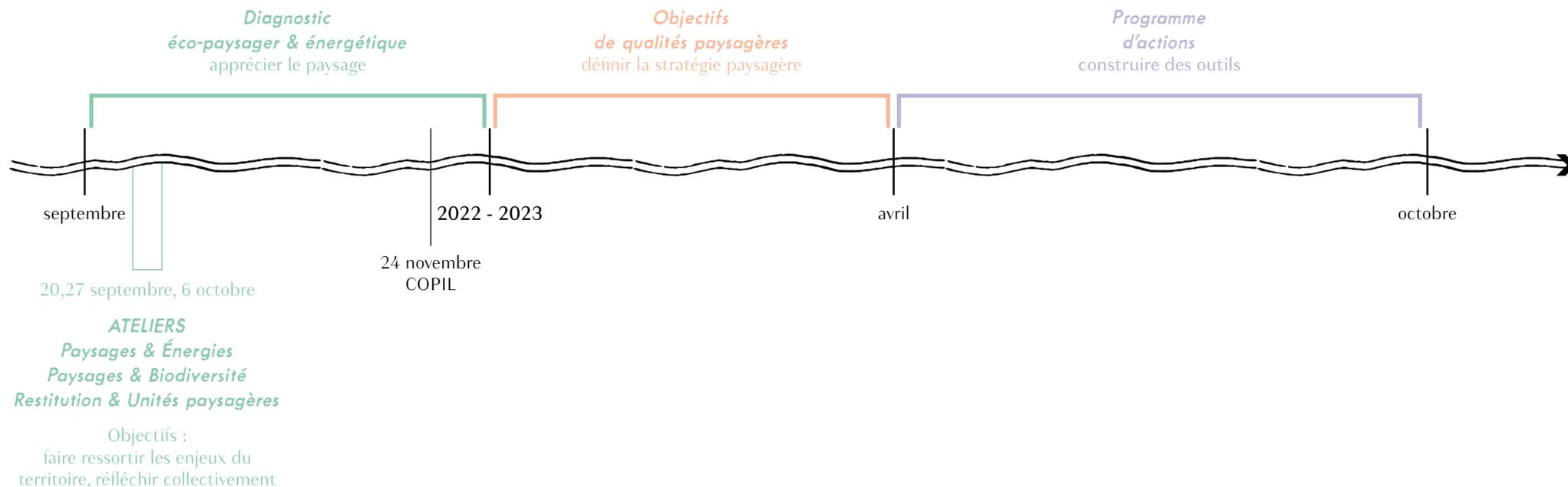
Comme le mentionne la Convention Européenne du Paysage, le Plan de Paysage a pour ambition de formuler des objectifs de qualité paysagère à l'échelle du paysage donné, puis de les traduire en actions.

En ce sens, le Plan de paysage, comme document d'aménagement du territoire, constitue le point de départ d'une démarche, qu'il s'agira ensuite de mettre à l'œuvre, de suivre, d'animer et de faire vivre dans le temps, sur la base des préconisations contenues dans le programme d'actions.

Les actions préconisées peuvent aussi bien être opérationnelles ou réglementaires que correspondre à des recommandations, des actions de sensibilisation ou d'information.

Une fois le Plan de paysage élaboré, sa mise en œuvre est d'autant plus cruciale qu'elle permet de dépasser le constat partagé pour agir sur le paysage.

[Définition prenant en base l'appel à projet 2017 «Plans de Paysage » du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer]





# ÉTAPE 1

# DIAGNOSTIC ÉCO-PAYSAGER & ÉNERGÉTIQUE

DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2022

# 1. Objectifs de la concertation

La première étape de notre travail a consisté à organiser 3 temps de rencontres entre des personnes « qualifiées » du territoire, essentiellement des élu·es et des représentant·es d'associations ou d'organismes travaillant en lien avec le territoire (ABF, ONF, etc.). Chacun des 3 temps était pensé comme des « ateliers » de travail. Tous ont démarré par une présentation des enjeux du sujet, puis les participants ont été invités à exprimer, en petits groupes, leurs visions « sensibles » du paysage et des enjeux.

Les objectifs de la concertation sont les suivants :

- Guider la réflexion et l'analyse

L'objectif était de démarrer la réflexion, dans cette première phase d'analyse, en croisant une approche technique sur le paysage et une approche sensible.

Parce que le paysage est aussi le fruit d'une question culturelle et personnelle : « c'est un bel endroit », « j'aime bien l'alignement », « je me sens chez moi »... Il était important de comprendre les aspirations personnelles des participant·es pour dresser des portraits « sensibles » (à partir de photo-langages) des paysages du Clunisois dans les années à venir.

- Définir collectivement les grands enjeux

Dans l'objectif de réussir à se projeter collectivement dans la compréhension du territoire Clunisois et d'envisager l'évolution possible des paysages aux regards des enjeux d'aujourd'hui, nous avons organisé 3 rencontres :

- une sur les enjeux énergétiques (quels modes de production d'énergie et quels impacts associés dans le paysage) ;
- une sur les enjeux de raréfaction des espèces et de perte de biodiversité ;
- une sur les enjeux de définition des « unités de paysages ».



## 2. les ateliers

### a. Atelier « Paysages & Énergies »

Mardi 20 septembre 9h30 – 12h30 à La grange Café à Jalogny

Pour cette première rencontre, 40 personnes - agents de la Communauté de Communes du Clunisois, élus, personnes qualifiées - se sont retrouvées dans les différents groupes proposés.

Les objectifs de cet atelier consistaient à sensibiliser les personnes présentes aux différents enjeux liés au paysage, à l'évolution du climat et à l'autonomie énergétique et leur permettre d'échanger sur des visions concernant l'ambiance paysagère en 2040, compte tenu de ces contextes.

Le premier temps a consisté en un brise-glace - rapide échange de questions /réponses - pour amorcer les discussions en proposant de lever la main s'ils se reconnaissaient dans les phrases suivantes :

« J'habite la communauté de communes du Clunisois »,  
« Je suis maire d'une des communes »,  
« J'ai un métier qui façonne le paysage (cultivateur...) »,  
« Je me chauffe au bois ».

Puis Éjo. coopérative a présenté un diaporama pour expliquer l'historique du paysage du Clunisois, les réalités du changement climatique, et les atouts du territoire. Nepsen a présenté les différentes pistes énergétiques, leurs équivalences et les contraintes de leur déploiement dans la réalité du Clunisois.

Pendant les pauses, une carte du territoire avait été installée, pour recueillir, sous forme de post-it, les différentes installations produisant de l'électricité existantes, arrêtées ou en projet.

Le deuxième temps, visait à répondre, en groupe, à la question :  
« Quelle sera l'ambiance paysagère à laquelle nous souhaitons arriver en 2040, étant donné le besoin de préservation des paysages et la lutte contre l'urgence climatique ? »



4 groupes se sont constitués, en partant d'une photo d'un type de paysage du Clunisois. Puis, à partir d'images à piocher, sous forme de « photos à réaction » représentant des types d'économies et de productions d'énergie, les participants devaient exprimer comment leur groupe voyait les évolutions possibles d'ici 2040 sur une grande feuille blanche.

Puis ils étaient invités à inscrire sur des post-it

- En vert : ce qui va être bien en 2040
- En jaune : là où ça va être compliqué
- En rouge : ce qu'on ne veut pas qu'il adienne

Le dernier temps a consisté à présenter aux autres groupes la grande image ainsi obtenue, et à restituer, en s'appuyant sur ce graphique, les échanges qu'ils avaient eu.

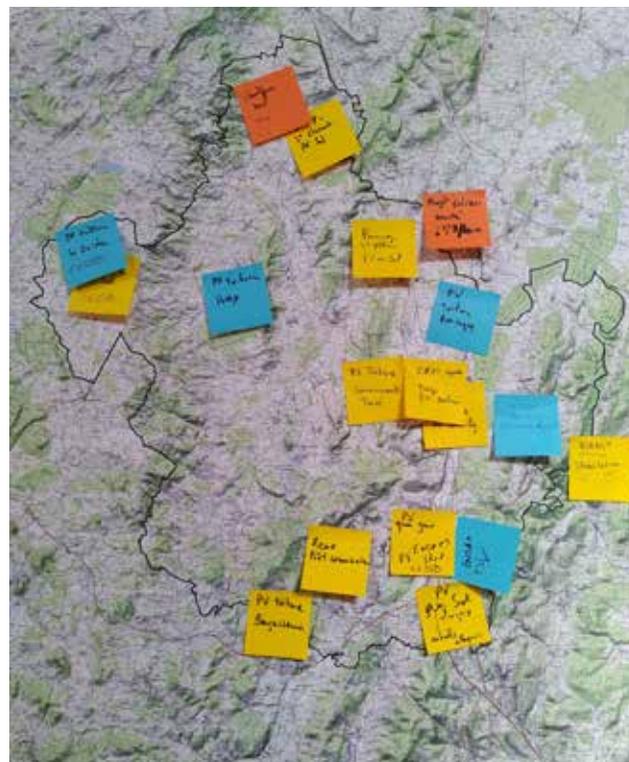
### b. Atelier « Paysages & Biodiversité »

Mardi 27 septembre 14h – 17h à Chiddes dans la salle des fêtes du village

Cette deuxième rencontre avait pour objectif de sensibiliser les personnes présentes aux différents enjeux liés au paysage, à l'évolution du climat et de la biodiversité, et de leur permettre d'échanger cette fois-ci sur des visions concernant l'évolution de la biodiversité.

Elle a démarré autour de cartes postales anciennes des villages du Clunisois, permettant de constater, depuis un siècle, la manière dont les paysages ont évolué.

Selon la même trame, nous avons ensuite démarré les échanges par un brise-glace (échanges questions/réponses), et un diaporama de sensibilisation au cours duquel Éjo.coopérative a rappelé les apports du premier atelier. Puis Alain Desbrosses, écologue, a présenté les évolutions de la biodiversité et les réalités du changement climatique sur les espèces en Clunisois.



Cette fois, les groupes ont été invités à travailler sur la question : «Quelle sera l'évolution du paysage d'ici 2040, si l'on veut prendre en compte la préservation de la biodiversité ? »

Ici aussi, les participants ont choisi une photographie d'un paysage Clunisois de référence, puis l'ont amendé avec des images autour de la biodiversité, et des post-it de couleur pour exprimer leurs enthousiasmes, leurs doutes, et leurs craintes pour les années qui viennent.

### c. Restitution & atelier « Unités Paysagères »

Jeudi 6 octobre 17h30 à 20h à la salle des fêtes de Sailly

Pour cette dernière rencontre, nous étions nombreux dans la petite salle des fêtes de Sailly, et l'objectif était, cette fois-ci, de présenter les retours des deux précédents ateliers et d'échanger sur la perception que chacun avait du territoire afin de converger vers des «unités paysagères » partagées.

Ici encore nous avons démarré par un petit brise-glace puis par une présentation d'Éjo.coopérative sur les enseignements des deux précédents ateliers.

La deuxième partie de la soirée, en groupes, les participants ont été invités à choisir une partie du territoire Clunisois (nord, sud, est ou ouest) puis à identifier les points forts et les points faibles concernant le paysage (les points de vues remarquables, les « verrues », ce qui est valorisable, etc.). Puis il s'agissait d'identifier des ressemblances, dissemblances entre les différentes communes concernées, pour tenter de délimiter des ensembles homogènes, en termes de composantes paysagères et de perceptions (unités paysagères).

L'ensemble de ces différents ateliers de travail a permis de nourrir les travaux de l'équipe et a servi de matériau pour la constitution du livret 1 présentant le diagnostic du plan paysage.



